

*Questions orales*

Je crois comprendre que la personne responsable des bourses et des programmes a pris cette décision en écoutant un discours particulièrement inspirant que le secrétaire d'État a prononcé à North Bay, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars. Ce n'était pas un discours préparé, mais il venait du fond du cœur.

[Français]

Nous faisons tout ce que nous pouvons afin de promouvoir l'unité nationale, et je sais que les citoyens de mon comté et ceux des autres comtés du Canada le feront aussi. Félicitations à notre secrétaire d'État!

\* \* \*

[Traduction]

**L'ÉCONOMIE DE L'EST DE L'ONTARIO**

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas):** Monsieur le Président, le taux de chômage de 7,6 p. 100 pour la région économique de l'est de l'Ontario est totalement inexact.

Le taux de chômage à Cornwall dépasse 15 p. 100 avec 3 400 personnes en quête d'emploi. Beaucoup ont perdu leur emploi à cause de fermetures d'usine et de faillites. Le nombre de semaines de travail nécessaires pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage à Cornwall est de 18, alors que 10 semaines seulement suffisent dans les régions où le taux de chômage atteint 15 p. 100. De plus, les chômeurs de Cornwall qui y sont admissibles n'ont droit qu'à 21 semaines de prestations au lieu des 37 semaines dont bénéficient ceux des régions dont le taux de chômage est de 15 p. 100.

Quand le gouvernement actuel cessera-t-il d'utiliser des données inexactes pour masquer le véritable portrait du chômage à Cornwall et dans les autres localités de l'est de l'Ontario? Quand améliorera-t-il le système de calcul des taux de chômage? Quand mettra-t-il en oeuvre un programme de développement économique capable de stimuler l'économie régionale de sorte que l'assurance-chômage ne soit plus nécessaire? Les gens veulent des réponses dès maintenant.

\* \* \*

[Français]

**LES PROPOS DU TRÈS HONORABLE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU**

**M. Maurice Tremblay (Lotbinière):** Monsieur le Président, profitant de son passage à l'Université de Toronto

jeudi dernier, l'ancien premier ministre du Canada affirmait sans ambages que les apprentis sorciers étaient venus après le rapatriement de 1981-1982 faire croire aux Québécois qu'ils avaient été laissés de côté.

Voilà maintenant qu'il dénonce la Cour suprême et les juges majoritaires qu'il avait lui-même nommés, «d'avoir manipulé la preuve». Non seulement c'est là un outrage au Tribunal mais c'est un argument indigne de quelqu'un qui dénonçait autrefois les nombreuses injustices.

En outre, il justifie sa démarche machiavélique par l'appui non seulement des députés fédéraux du Québec à l'époque mais, dit-il, de la majorité des Québécois. Or c'est faux. En mars 1981, seulement 27 p. 100 des Québécois appuyaient le rapatriement, 54 p. 100 s'y opposaient. Un an plus tard, l'opposition demeurait stable: 26 p. 100 en faveur, 55 p. 100 contre.

Si l'ancien premier ministre du Canada avait essayé de comprendre, un tant soit peu, les aspirations des Québécois au lieu de vouloir les décapiter, son oeuvre aurait sûrement eu de meilleures chances de prendre le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

[Traduction]

**M. le Président:** Avant de passer à la période des questions, je voudrais faire part d'une chose à tous les députés.

Ils ne sont pas sans savoir que, depuis pas mal de temps déjà, nous avons coutume d'arriver un peu à l'avance pour ouvrir la séance et faire la prière voulue. Nous ne voulons pas réduire le temps consacré aux déclarations de députés ou à la période des questions.

Je suis votre serviteur. Je ne peux ouvrir la séance sans le quorum et j'espère qu'au retour du congé qui s'en vient, vous déciderez tous d'arriver une ou deux minutes plus tôt pour que nous puissions entreprendre nos travaux sans tarder.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'UNITÉ CANADIENNE**

**Mme Sheila Copps (Hamilton—Est):** C'est certes un bon point à souligner, monsieur le Président, étant donné que nous avons tous besoin de prières en cette période cruciale de notre histoire.

Ma question s'adresse au premier ministre.